

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Construction de bâtiments industriels sur la commune principale de l'AIOT ZAE LA LEVRAUDIERE 2 85120 ANTIGNY.

La référence de votre dossier est A-3-N55GU5LX et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 29/03/2023 à 14h55 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **43798532800024**

Organisme : **MENUISERIE MARQUIS**

Nom : **MARQUIS**

Prénom : **BENOIT PIERRE FRANCOIS**

Fonction : **GERANT**

Personne morale

N° SIRET **43798532800024**

Raison sociale **MENUISERIE MARQUIS**

Forme juridique **Société à responsabilité limitée (sans autre indication)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

132 LA FONDANIERE

LA FONDANIERE

85120 LA TARDIERE

Signataire

Nom : **MARQUIS**
Prénom : **BENOIT**
Qualité : **GERANT**

Référent

Nom : **PHILISTIN**
Prénom : **RAVO**
Fonction : **CHARGÉE DE PROJET ENVIRONNEMENT**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Construction de bâtiments industriels**

Description des activités :

L'entreprise **MENUISERIE MARQUIS** située en Vendée (85) est spécialisée dans la fabrication de fenêtres et de portes en bois sur-mesure. Fort d'une équipe de 25 personnes, les produits sont commercialisés auprès des professionnels de la menuiserie. Le site actuel est situé à La Tardière (85). Depuis sa création, les effectifs et les demandes augmentent considérablement, c'est la raison pour laquelle la société souhaite créer un nouvel atelier de production. Le projet se situera dans la ZAE La Levraudière II sur les communes d'Antigny et de la Chataigneraie - Ilot C (85). Le synoptique de l'atelier sera le suivant : 1) Réception du bois 2) Usinage 3) Assemblage 4) Peinture 5) Expédition des pièces Le parc machine comprend un centre d'usinage numérique pour la réalisation de tout type de cintres, et une ligne d'usinage complètement automatisée. Cette chaîne peut fabriquer des menuiseries à l'unité ainsi que des séries de plusieurs centaines de menuiserie. Toutes les menuiseries sont assemblées suivant la méthode traditionnelle du double enfourchement. Une ligne de parachèvement permet de livrer des menuiseries avec un niveau de finition optimal. Le hangar sera utilisé pour le stockage des matières premières. Le site fonctionne du lundi au vendredi (5j/7) de 8h00 à 18h. Le terrain a une superficie d'environ 2,2 ha et est découpé comme suit : - Espaces verts : 10 617 m² - Toiture : 5 543 m² - Voiries lourdes et légères : 4 183 m² - Voiries empierrées : 1 165 m² Le terrain est imperméabilisé à hauteur de 48%. Les accès au site sont les suivants : - Est pour l'entrée des poids lourds - Ouest par la sortie des poids lourds - Sud pour l'entrée et sortie des véhicules légers Il est prévu une création du parking VL pour accueillir 51 places de parking. L'effectif sera de 35 personnes à terme. Des allées piétonnes sont aménagées afin de sécuriser la circulation des piétons depuis le parking jusqu'à l'entrée du site. Le projet s'inscrit au niveau d'un parc d'activités existant et l'augmentation du trafic liée au projet n'est pas significative pour entraîner des perturbations sonores.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

ZAE LA LEVRAUDIÈRE 2

85120 ANTIGNY

X : 412464

Y : 6622673

Projection : Lambert 93

Communes sur lesquelles est implantée l'installation :

- **85120 LA CHATAIGNERAIE**

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

| Rubrique | Alinéa | Libellé des rubriques | Quantité totale | Régime | Précisions |
|----------|--------|---|------------------------------------|--------|------------|
| 2410 | 2410-2 | Travail du bois et matériaux combustibles analogues | 216 kW | D | |
| 2415 | 2415-2 | Mise en oeuvre de produits de | Quantité totale susceptible d'être | DC | |

préservation de présente 200 L
bois et matériaux
dérivés

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **550**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **OUI**

Origine et la nature des eaux résiduaires :

Les eaux usées du site concernent uniquement les eaux sanitaires. Ces eaux seront raccordées à l'assainissement communal.

L'exutoire des eaux résiduaires :

Sur le réseau collectif avec station d'épuration

Est-il prévu un traitement ou prétraitement sur site des eaux résiduaires avant rejet ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

La typologie des déchets produits est la suivante : 1 benne 30 m3 pour la sciure qui sera utilisée pour alimenter la chaudière Peinture traitée par une entreprise spécialisée (Chimirec) Matériels et emballage Tous les déchets seront triés. Il seront valorisés dans une filière adaptée.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisez : **Selon la méthode D9, le besoin en eau est de 300 m3/h à assurer pendant 2h, soit un volume total de 600 m3. Le site mettra en place une bâche pompier complémentaire de 420 m3 en complément de la bâche incendie de 240 m3.**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Le site disposera également des éléments suivants : - Extincteurs; - Alerte secours; - Plans d'évacuation - Alerte incendie ; - Robinets d'incendie armés ; - Réserve de sable 100L et des

elles Selon calcul D9A, le volume de confinement des eaux incendie est de 1200m3. Ce dimensionnement prend en compte l'extension future. Un bassin étanche de 1200 m3 sera créé en partie nord et sera commun à la rétention incendie et au tamponnement des eaux pluviales.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

Mandat signé 27.02.2023.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

DOSSIER ICPE.3 Plan de la zone (1)-compressed.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

DOSSIER ICPE.1 Plan d'ensemble-avec compression.pdf